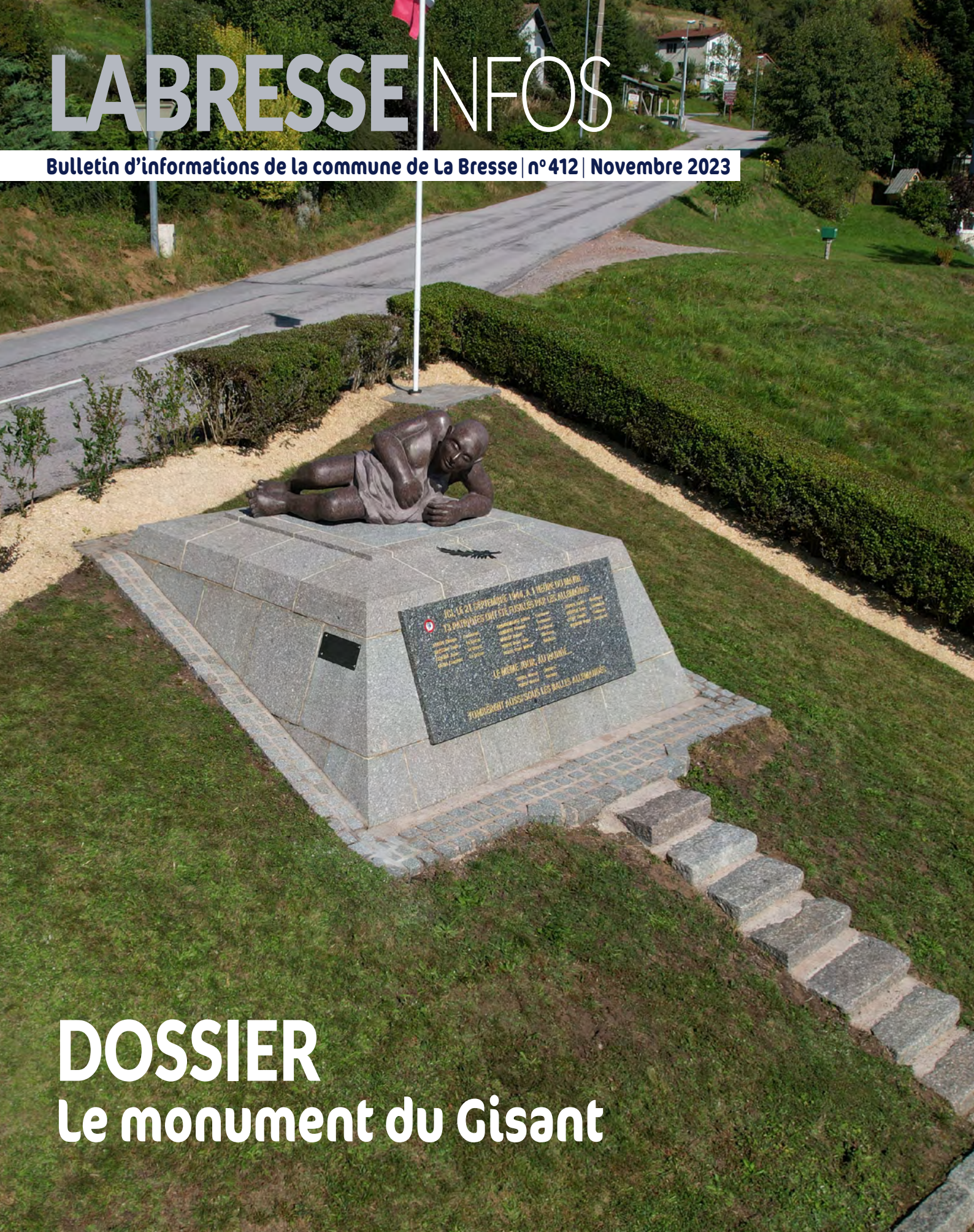




DOSSIER

Le monument du Gisant

Le don du sang



Chaque année, grâce au don de sang, 1 MILLION de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique... Les besoins des malades sont constants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque don est précieux, car il permet de sauver 3 vies !

Pour donner votre sang, vous devez :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu(e) apte au don lors de l'entretien préalable au don
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours.



Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription
- Questionnaire et entretien préalable au don
- Le don (10 min)
- Pause A+ (collation).

De l'accueil à la collation, prévoyez entre 45 min et 1 h

Voici les dates des collectes planifiées en 2024 à La Bresse :

- Lundi 29 janvier - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes
- Lundi 25 mars - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes
- Mardi 21 mai - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes
- Jeudi 1^{er} août - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes
- Vendredi 29 septembre - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes
- Vendredi 22 novembre - de 16h à 19h30 - à la salle des fêtes



4-8

Conseil municipal

9

Vivre ensemble

10-12

Actualités

12

Cinéma

13

Infos sympas

14

Tribune

15-18

Dossier

Le monument du Gisant

19-22

Dans le Rétro

23

Infos Pratiques

24

Agenda

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSEINFOS - N° 412

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

NOVEMBRE 2023

Directeur de la publication

Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité

Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21
bulletin@labresse.fr

Mise en Page

Atelier VOOVOYEZ

Impression

SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photos

Mairie de La Bresse, écoles, Office de Tourisme
Communautaire et associations diverses.

Tirage

2500 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

La fin d'année est souvent très chargée en cérémonies et manifestations, et novembre 2023 ne va pas déroger à la règle. Quelques-unes parmi beaucoup d'autres :



Le repas des anciens : comme tous les ans, c'est avec un réel plaisir que la municipalité recevra les seniors bressauds; c'est toujours une journée de partage qui permet de ravir les papilles, d'esquisser quelques pas de danses pour les plus téméraires de nos aînés, et tout simplement d'être ensemble. C'est une agréable ambiance faite de souvenirs communs et d'espoirs de se retrouver pour d'autres nombreuses fêtes.

L'accueil des nouveaux habitants : tous les ans, la municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, moment convivial où une présentation de notre commune est faite et commentée. C'est également une rencontre avec les élus et les associations présentes.

Les cérémonies patriotiques :

Avec l'association Les Amis de Pforzheim, la Commémoration de la rafle du 8 novembre 1944, en présence d'une délégation allemande, suivie du vernissage de l'exposition à la Maison de La Bresse

Le 11 novembre, journée de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage à tous les Morts, cérémonie conjointe avec la Ville de Cornimont

Côté finances, vous avez reçu récemment votre avis d'échéance pour la taxe foncière. Vous avez, hélas, certainement remarqué que le montant a augmenté. Cela s'explique par le fait que l'Etat a décidé, compte tenu de l'indice des prix à la consommation, de revaloriser toutes les bases locatives de 7.1 % ; la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon. Quant aux taux communaux, comme les années précédentes, la municipalité avait, lors de l'élaboration du budget 2023, décidé de ne pas les augmenter.

Mon équipe municipale et moi-même avons prévu de vous retrouver lors de réunions de quartiers afin de venir à votre rencontre et faire un point sur votre secteur. Je vous informe que, suite à des contraintes d'agenda, ces réunions sont différées en 2024. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des dates retenues dans une prochaine édition.

Le dossier de ce bulletin est consacré au Gisant du Pré de l'Orme. Deux artistes talentueux, la Bressaude Aude Vaxelaire et Henri Patrick Stein, ont créé une nouvelle sculpture en granit, en remplacement de la sculpture originale qui avait subi les affres du vent et de la météo. Vous pourrez découvrir en image le travail réalisé par nos deux artistes.

Je vous souhaite une bonne lecture

Sincèrement,

Maryvonne Crouvezier, Maire de La Bresse

Extraits du Conseil municipal du 18 septembre 2023

Hommage à M. Jean-Marie Remy

En début de séance du Conseil municipal du 18 septembre dernier, un hommage a été rendu à M. Jean Marie Remy en ces termes :

« Vous n'êtes pas sans savoir que M. Jean-Marie Remy est décédé samedi soir. Après quelques semaines d'hospitalisation à Saint Dié, Jean-Marie nous a quitté.

Sans refaire tout son parcours, quelques points marquants :

Aidé de ses deux frères, il a tout d'abord contribué à faire de l'hôtel des Vallées, un hôtel qui accueille beaucoup de touristes. Ensuite, il a voulu développer l'activité hivernale, ce qui lui tenait à cœur, avec le téléski des Ecorces, puis Supervallée et enfin le Slalom. Le domaine du ski c'était sa passion.

Il ne faut pas oublier que les premiers enneigeurs (canons à neige) en France, ont été installés par lui à La Bresse pour parer aux hivers moins généreux en neige. Toutes les stations sont maintenant équipées de ce genre de matériel. C'était un visionnaire.

Le domaine skiable s'est sans arrêt agrandi et les amateurs de glisse sont venus de plus en plus nombreux. Labellemontagne a vu le jour.

Si notre commune peut se vanter d'avoir une activité touristique conséquente, c'est bien grâce à la famille Remy et à Jean-Marie Remy.

Je voudrais ici le saluer et le remercier pour tous ce qu'il a apporté à notre commune et je vous propose de faire une minute de silence pour honorer sa mémoire »

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet www.labresse.fr (rubrique docs à télécharger)

Différents marchés, conventions-baux, tarifs ont été conclus selon les tableaux ci-après :

Marchés

Objet du Marché	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
Entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux de la ville – Année 2022 à 2025 - Avenant n°2. Suppression de la chaufferie 2 du contrat de la commune	Idex Energies	Moins-value de 169,73 € HT	203,68 € TTC
Groupement de commandes pour prestations de fourniture de fonds de plan et géoréférencement de réseaux en fouilles ouvertes. <u>Lot n°1 - fonds de plan :</u>	Commune : Geofit Expert RME : 67300 Schiltigheim Commune de Cornimont : SIA	60 000 € HT / an 19 500 € HT / an 25 560 € HT / an 17 100 € HT / an	
<u>Lot n°2 – géoréférencement de réseaux neufs en fouilles ouvertes :</u>	Commune : Cabinet Demange RME : & Associés 88200 Commune de Cornimont : Remiremont SIA	10 000 € HT / an 8 800 € HT / an 1 800 € HT / an 8 400 € HT / an	
Marché de travaux de remplacement de la couverture du Centre Culturel et Social. Lot n°1 – Désamiantage : Lot n°2 – Couverture Lot n°3 – Menuiseries extérieures :	SDMI SAS de Vagney 88120 Hab .bois constr. Remomeix Menuiserie Vaxelaire	9 834,00 € HT 162 276 ,98 € HT 2 895,00 € HT	11 800,80 € TTC 194 732,38 € TTC 3 474,00 € TTC
Marché de maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches – Avenant 01	B. E. Patrice Normand SAS Montant du marché :	2 172,20 € HT	2 606,64 € TTC
	Phase AVP :	561,00 € HT	673,20 € TTC
	Phase PRO :	1 611,20 € HT	1 933,44 € TTC
Ajustement des honoraires conformément aux demandes complémentaires du Maître d'Ouvrage	Nouveau montant du marché :	9 397,20 € HT	11 276,64 € TTC

	Apave Exploitation France		
Vérification périodique installations de paratonnerre	Montant moins-value apportée :	-311,66 € HT	374,00 € TTC
Avenant n°1 - Annule et remplace la décision 119/2022	Nouveau montant du marché	1 558,34 € HT	1 870,00 € TTC
Suppression de la prestation de vérification de l'installation de paratonnerre relative au Complexe nautique sur les 2 années restantes au contrat.	Année 1 & 2 : 3 sites (Église, Chaufferie 1 et Complexe nautique) :	467,50 € HT soit	561,00 € TTC / an
	Année 3 & 4 : 2 sites (Église et Chaufferie 1)	311,66 € HT soit	374,00 € TTC / an
Marché de travaux de reprise d'enrochement - Chemin de Sèchermer	Pierrel TP SARL	38 570,00 € HT	46 284,00 € TTC
Mission de coordination SPS pour les travaux de mise aux normes du Camping du Domaine du Haut des Bluches à La Bresse.	Apave Infrastructures et Construction France	1 494,00 € HT	1 792,80 € TTC
Fourniture et livraison d'un engin de damage pour le Domaine Nordique de La Bresse-Lispach	Kässbohrer Ese SAS		251 640,00 € TTC
	Montant du marché :	209 700,00 € HT	275 640,00 € TTC
- Options obligatoires 1 & 2: caméra de recul et Flaps hydrauliques relevables : de série	Solution variante :		
- Option facultative 4 : Reprise ancienne dameuse de 2012 :	Reprise :		- 24 000 € TTC
Trav.aménagement d'1 aire extérieure de fitness Lot n°2 : Fourniture des appareils – Stade des Champions et à l'Espace Loisirs Patinoire	Premier's France SAS de Aigrefeuille d'Aunis (17290)	36 901,50 € HT	44 281,80 € TTC
Marché pour l'exécution d'un Service de transport collectif. - Marché à bons de commande	Cars Ferry de Corcieux	Sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités commandées, dans la limite du montant maximum défini au contrat et des crédits budgétaires.	
Travaux de remplacement de la conduite d'eau sur le réseau neige de culture au Domaine skiable de La Bresse-Lispach - Lot n°1 : Travaux de VRD.	Molinari SAS	25 602,18 € HT	30 722,62 € TTC
Travaux de remplacement de la conduite d'eau sur le réseau neige de culture au Domaine skiable de La Bresse-Lispach - Lot n°2 : Fourniture du matériel	Technoalpin France SAS – Dardilly 69570	43 923,35 € HT	52 708,02 € TTC
Groupement de commandes « bois – énergie 2023 » du Pays de Remiremont et de ses vallées – Fourniture de plaquettes forestières de bois déchiqueté- Saison de chauffe 2023-2024. (Chaufferies commune de La Bresse, RME, Commune de Fresse sur Moselle)	Sarl FBV Energie Bois Gerbamont		
	La tonne	87,00 € HT	95,70 € TTC
Marché de travaux de voirie pluriannuel à bons de commande – Avenant n°3. Ajout d'un nouveau prix au BPU en matière de fourniture et pose de barrière bois sur fixation U métallique, en substitution du modèle prévu initialement, jugé insuffisamment résistant	Molinari SAS Montant initial du marché inchangé	379 755,00 € HT	

CONSEIL MUNICIPAL

Conventions - Baux

Objet	Titulaire	Montant	Durée
Convention de mise à disposition de terrain communal n°477 - Avenant n° 1 – Diminution de l'emprise de l'occupation de terrain communal 52 Rue du Brûleux - AX 281 partie/AX 200	M. Antoine David	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain 52 Rue du Brûleux - AX 281 partie	M. David Éric	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Mise à disposition de terrain - Site le Brabant / Roche de Minuit 6 Installation d'un point balise météo - AL 357 partie et AL 358 partie	M. Jean-Yves Poirot et So La Bressaude Section Vol Libre	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année
Convention n°69 du 12/04/2023 Avenant n°1 Modification de l'échéance afin d'être en cohérence avec l'arrêté préfectoral du 25/04/2023 autorisant l'exploitation de la carrière « Couchetat du Haut » à la Basse des Feignes. Autres conditions inchangées.	Mougenot TP	Tarif 2023 : loyer annuel de 1180,60 € HT annuel et redevance aux droits d'extraction concédés à 0,65 €/tonne annuel.	27 novembre 2032
Mise à disposition gratuite de terrain Parcelle AD 302 – 362 – 367 Lieu-dit « Les Ecorces »	GAEC du Saichy	Gratuit	Un an reconductible par tacite reconduction d'année en année

Déclaration

Objet
Grande Rue - Domaine Public - Face au 2 Grande Rue - côté Rivière - Création de toilettes publiques et espace abribus

Cession

Objet	Acquéreur	Montant
Cession d'une tondeuse Sabo 52 Pro Variob N° de série SAO273 – année 2003	Sté Vosges Alsace Espaces Verts	1 600 € HT

Finances

Admissions en non-valeur – créances éteintes :

Les services de la Trésorerie de Gérardmer ont sollicité l'admission en non-valeur de reliquats de créances sur exercices antérieurs :

- **Sur le budget PRINCIPAL pour un montant de 2 918.42 € :** Il s'agit d'impayés sur plusieurs exercices concernant principalement des factures de secours sur les pistes de ski et des factures d'eau antérieures au transfert de la compétence à la CCHV pour lesquelles les poursuites se sont révélées sans effet ou suite à une décision d'effacement de dettes.
- **Sur le budget POMPES FUNÈBRES pour un montant de 32.00 € :** Il s'agit d'impayé de l'exercice 2006 sur une facture de prestation funéraire pour laquelle les poursuites se sont révélées sans effet.

Décision modificative n° 2 sur le budget principal :

Une décision modificative n° 2 a été adoptée par le Conseil municipal. Cette décision concerne principalement des recettes d'investissement (subventions obtenues) et de fonctionnement (produits de gestion courante) recettes qui n'ont pas pu être prises en compte lors de l'élaboration du budget.

Réorganisation des bureaux en Mairie

Le Conseil municipal a approuvé l'avenant n° 2 concernant les travaux de réorganisation des bureaux des services accueil, population, CCAS urbanisme et police municipale. L'avancement de ces travaux a nécessité de nouvelles adaptations de chantier, notamment en raison d'éléments non visibles lors du lancement de la consultation. En l'espèce, le marché dont l'entreprise L.C.V (Les Constructeurs Vosgiens) est titulaire doit être modifié par un avenant n°2 afin d'adapter les quantités réellement exécutées et d'acter les travaux en plus-values rendus nécessaires en cours d'exécution. Il en découle un montant de travaux supplémentaires s'élevant à 6 078.01 € HT, ce qui représente une augmentation de 3.63 % par rapport au montant du marché initial.

Demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection.

Dans le cadre de la prévention des actes de malveillance sur son territoire, la commune avait sollicité la réalisation d'un diagnostic de vidéoprotection auprès de la gendarmerie. Avec une centaine d'infractions recensées chaque année, le référent sécurité de la gendarmerie avait alors préconisé la mise en place d'une vidéoprotection sur la ville de la Bresse, avec l'implantation d'une vingtaine de caméras.

Souhaitant actualiser ces données, la ville a sollicité la gendarmerie fin 2022 pour une mise à jour de ce diagnostic. Ce document, remis en janvier 2023, fait état d'une augmentation sensible (+ 33 % en 4 ans) des faits de délinquance générale sur la commune et émet un avis très favorable au projet de mise en œuvre d'un système de vidéoprotection de voie publique.

L'installation d'un tel dispositif de vidéoprotection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique. Les objectifs opérationnels d'une vidéoprotection sont :

- **La dissuasion** : dissuader les éventuels auteurs de faits, d'atteintes aux personnes, de délinquance d'appropriation, d'actes d'incivilité, de vandalisme et de troubles à l'ordre ou à la tranquillité publique.
- **La sécurisation** : Prise en compte du risque terroriste. Prévenir et lutter contre toutes les atteintes aux personnes et aux biens dans les espaces touristiques et commerçants, mais également au niveau

des bâtiments et équipements publics

- **La supervision et la levée de doutes** : elle est possible par les agents de police municipale après habilitation, en armant le centre de supervision en cas de nécessité (événements et manifestations culturels, festifs et sportifs)
- **L'identification** : de toute personne soupçonnée d'avoir commis une infraction.

L'étude menée par la gendarmerie préconise la mise en place de 22 caméras sur plusieurs zones de la commune. Le coût estimatif de l'opération s'élève à 166 250€ HT. Celui-ci peut être financé à hauteur de 62 500€ HT par l'État via la DETR, 21 250€ HT par la Région Grand Est, et 82 500€ HT par la commune de La Bresse.

Après débat, le Conseil municipal, a décidé la mise en place d'un système de vidéoprotection aux conditions financières ci-dessus.

Urbanisme – Terrains

Échange de terrain – rue des Roches Beuty Indivision Claudel

- Par délibération 200/2023 du 14/11/2022, le Conseil municipal a autorisé un échange de terrain avec l'indivision Claudel – Rue des Roches Beuty. Lors des opérations de bornage définitif, M. Claudel a sollicité la révision de la délimitation initiale pour bénéficier d'une surface aux abords immédiats de sa propriété.

Dans le cadre de la complexité de ce dossier et en l'absence d'archives concordantes et compte tenu que la demande de M. Claudel répond à une situation existante cohérente, il est proposé de modifier les termes de l'échange avec les conditions suivantes :

- Cession par la Commune de La Bresse à l'indivision Claudel de 189 m² - AR 1306
- Cession par l'indivision Claudel à la Commune de La Bresse de 5 m² - AR 1305

La nouvelle délimitation fait apparaître la présence d'ouvrages liés au réseau pluvial sur la parcelle AR 1306 : regard et caniveau grille. Il sera constitué une servitude d'accès à ces ouvrages au profit de la Commune de La Bresse et ses ayants-droits.

- Cessions à titre gratuit sans soulte de part et d'autre, au regard de l'impossibilité de déterminer l'historique de ce secteur
 - Frais de géomètre à la charge de l'Indivision Claudel, frais de notaire à la charge de la Commune
 - Avis des Domaines du 24/10/2022 OSE 2022-88075-77996
- Le Conseil municipal, après avoir constaté la désaffectation du site de 189 m² et autorisé le déclassement du domaine public, a autorisé la cession à l'Indivision Claudel de 189 m² et l'acquisition de 5 m² aux conditions ci-dessus mentionnées.

Cessions de terrains à :

M. Thibaud Verge – Rue des Proyes

- Lors d'une opération de bornage d'une propriété privée, le relevé a fait apparaître un empiètement sur propriété communale. Compte tenu de la faible surface et des aménagements existants, compatibles avec l'utilisation de la Traverse des Proyes, il a été proposé une régularisation à la charge du propriétaire riverain.

- Surface : 25 m²
- AB 1096 – Les Proyes d'Amont
- Tarif : 15 €/m²
- Frais de géomètre et de notaire à la charge de M. Thibaud Verge
- Avis des domaines en date du 11 mars 2021 n°2021-88075V7893 prorogé jusqu'au 3 juillet 2024 par courrier du 3 juillet 2023

M^{me} Elodie Satre Buisson – Lotissement « La Lunelle »

Lot 13 du "Lotissement La Lunelle"

- Parcelle AR 1164 pour une surface de 853 m² - Zone UC du PLU
- Tarif 2023 : 29,01 € HT le m² par délibérations des 20/06/2022 et 12/12/2022, la Commune a décidé le maintien des tarifs 2021 pour l'année 2023
- Avis des domaines n° 2022-88-075-65183 en date du 10.09.2022
- Délibération n°55/2012 du 26.03.12 concernant les conditions de cession de terrain en résidence principale.

Convention de mise à disposition de terrain – M. Aurélien Coquin :

Dans le cadre des implantations des abribus, il a été repéré un empiètement sur une parcelle privée AM 895 partie, Route de Cornimont. Il n'existe pas d'archives sur l'historique de cette occupation, il a été proposé au Conseil municipal de régulariser cette situation à l'occasion du changement de propriété pour l'ensemble du site "Les Chatelminés".

M. Coquin Aurélien, nouveau propriétaire a été contacté et a donné un avis favorable.

Les conditions suivantes sont proposées :

- Emprise sur AM 895 partie. Route de Cornimont
- Cet emplacement est conservé à l'identique, compte-tenu de la sécurité des lieux et de la compatibilité avec l'activité existante
- Surface abri : 2,5 m x 2,5 m
- La convention autorise la circulation des piétons et des véhicules pour l'usage de l'abribus. Ce mobilier urbain reste propriété et sous la responsabilité de la Commune de La Bresse. Selon la réglementation en vigueur, des publicités pourront y être apposées
- Mise à disposition à titre gratuit et pour le temps des installations.

Convention de passage sur propriété privée - Chemin des Écorces :

Le stade de parapente situé Chemin des Écorces est accessible par un chemin piétonnier traversant la zone de stationnement de la société "Les Zelles".

Le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'une convention de passage sur la propriété privée "Les Zelles" aux conditions suivantes :

- Passage piétonnier sur les parcelles AD 324 et AD 364 en limite Ouest du parking Chemin des Écorces - Largeur : 1 m 50
- Accès au stade de parapente présent sur AD 302 et AD 362, la partie finale est un escalier dont l'entretien reste à la charge de la Commune de La Bresse
- Les panneaux d'informations sur les consignes d'utilisation du stade sont à la charge et sous la responsabilité de la So La Bressaude Vol Libre
- Durée de la convention : le droit de passage est autorisé pour la durée des installations liées à l'activité parapente ou assimilée sur ce site - Accès autorisé à titre gratuit

Acquisition de Terrain à la CCI Vosges

La CCI Vosges est propriétaire de deux parcelles AB 732 et AB 735 au centre-ville, rue de la Claire. Les projets envisagés par la CCI ne seront pas réalisés, la Commune a souhaité acquérir ces terrains.

- Par courrier en date du 20 juin 2023, Monsieur le Président de la CCI Vosges a fait connaître ses conditions :
- AB 732 pour 158 m² - AB 735 pour 4801 m²
- Tarif : 225 000 €
- Avis des Domaines 2023-88075-52442 du 06/07/2023
- Frais de notaire à la charge de la Commune de La Bresse

Travaux de restauration du sommet du Hohneck

Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) a engagé une étude pour la restauration du sommet du Hohneck. L'objectif est d'endiguer la dégradation des sentiers, de faciliter la lisibilité des itinéraires et de canaliser les visiteurs. Afin que le PNRBV puisse poursuivre sa démarche relative à l'organisation de la maîtrise d'œuvre, le Conseil municipal a validé l'avant-projet présenté : Estimation actuelle de ce projet s'élève à 350 000 €.

Le début des travaux envisagé en 2025.

Délégations de Services Publics (DSP)

Rapports annuels d'activité 2022 des Délégués.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire de service public doit produire chaque année, avant le 1^{er} juin, un rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation ainsi qu'à la qualité du service.

Un résumé de ces rapports a été distribué aux conseillers municipaux et commentés en séance.

Ils retracent la saison 2022/2023 pour les remontées mécaniques des stations La Bresse - Hohneck, La Bresse - Lispach et La Bresse - Brabant, ainsi que l'année 2022 pour la cafétéria et le bowling La Passerelle.

Ces rapports sont consultables en Mairie, à la Direction Générale.

Forêt

Convention d'accueil - Sté Lorraine Pellets - ONF

La société Lorraine Pellets a mené un projet d'extension sur une zone humide sise sur la Commune de Saulxures-sur-Moselotte, à proximité immédiate de l'entreprise « Scierie Germain Mougenot », dont Lorraine Pellets est la filiale.

Suite à la demande de la Direction Départementale des Territoires des Vosges dans le cadre de l'instruction ICPE (Installations classées protection de l'environnement) faisant suite à ce projet, le maître d'ouvrage impactant doit compenser des destructions de zones humides (Loi sur l'Eau 2006, SDAGE Rhin Meuse 2022-2027).

En se basant sur la doctrine « Eviter-Réduire-Compenser », les sites de compensation doivent répondre à plusieurs critères :

- Critère d'équivalence écologique : point analysé en amont par les bureaux d'études ayant réalisé l'étude d'impact et le dimensionnement de la compensation. Les milieux à compenser sont 2.8 ha de zones humides.
- Critère de proximité : La recherche de sites de compensation s'est cantonnée au bassin versant de la Moselotte.
- Critère d'additionnalité : Les mesures compensatoires doivent apporter un gain écologique sur le site de la mesure par rapport à son état initial et être pertinentes au regard de la dynamique naturelle du milieu.
- Critère de pérennité : La durée de l'obligation est définie par arrêté préfectoral dans le cadre de ce projet à 30 années. Ce critère de pérennité inclut aussi des garanties foncières et la mise en place de suivis. C'est pourquoi une convention engageant le maître d'ouvrage impactant et les propriétaires devront être signées. Un plan de gestion des sites de compensation est aussi proposé. Il est assorti de mesures d'entretien et de suivis pour garantir la pérennité des mesures compensatoires.

Le Conseil municipal a approuvé la convention d'accueil des mesures à de fins de compensation, sur les parcelles forestières 42/41 et 78/79, en forêt communale de La Bresse (CAMC) entre l'ONF, la Société Lorraine Pellets et la Commune de La Bresse.

Travaux de sylviculture - diversification de peuplement

Au vu du Plan d'Aménagement Forestier et de l'évolution des peuplements sur la forêt communale, la commune a décidé, par signature du devis en date du 17 mai 2023, de réaliser les travaux ci-dessous pour un montant de 11940,54 € HT :

- Parcelle(s) forestière n°14 : (cadastre OA 5)
- Plantation de 32 placeaux de 12 plants (pin de Salzmann, pin laricio, chêne sessile, châtaignier)
- Protection de placeaux par lattis en bois
- Cette opération a fait l'objet d'une présentation à la commission forêt du 7 février 2023. Le Conseil municipal a validé les points ci-dessous : :
- Sollicitation d'une aide pour ces travaux au titre du programme Sylv'Acctes, itinéraire technique n°1 : Amélioration, irrégularisation et diversification des peuplements majoritairement résineux (purs ou en mélange) - montant de l'aide demandée s'élève à 4651 € HT
- Engagement à payer les frais de montage de dossier s'élevant à 550 €,
- Engagement à tenir cet itinéraire pendant 10 ans sur l'intégralité de la surface des parcelles concernées.

Urbanisme

Connaissez-vous AD'AU ?

Pour faciliter les démarches d'urbanisme, il y a AD'AU. Un service gratuit d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme, mis en ligne par l'État. Objectif : vous accompagner pas à pas dans votre demande d'autorisation d'urbanisme et simplifier son dépôt et le suivi auprès de la Commune.

La Commune de La Bresse utilise www.geopermis.fr pour traiter les dossiers de façon dématérialisée.

Pour plus d'informations :

Service urbanisme - 12 Place du Champtel - 88250 La Bresse - www.service-public.fr

Lac de Blanchemer

Comme cela peut être constaté, le niveau du lac de Blanchemer a fortement baissé. Il ne s'agit pas de sécheresse, mais d'une baisse de niveau dans le but d'inspecter le départ de la conduite. Cette opération a permis d'identifier la problématique d'envasement de la prise d'eau, des études vont être menées prochainement dans ce sens.



**Téléchargez l'appli
La Bresse Hautes Vosges**

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

Affouage

La commission Forêts informe que les imprimés de demande de part d'affouage 2024 sont disponibles depuis le 15 octobre dans le hall de la mairie.

Les bulletins-réponses seront à déposer dans l'urne placée dans le hall de la mairie au plus tard **pour le 18 novembre 2023.**

Vous êtes nouvel habitant à La Bresse depuis octobre 2022, une réception d'accueil sera organisée en mairie le vendredi 10 novembre à 18h30.

Pour y participer : merci de contacter la mairie sur info@labresse.fr ou au 03 29 25 40 21



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Marc Morel
construction

Couverture - Bardage - Zinguerie - Maçonnerie

☎ 03 55 82 17 79
☎ 06 23 07 69 20
✉ marcmorel88250@outlook.fr
📍 179 rue du Hohneck
88250 LA BRESSE

Vie communale

Infos travaux



■ La piste d'athlétisme s'est refait une beauté !

Le nettoyage et le traçage des lignes de la piste d'athlétisme des Champions ont été réalisés par la société Technigazon.

■ Nouvelle aire de fitness

La rampe de skate située sur le site des Champions a été démontée. Les travaux pour l'aménagement d'une aire de fitness extérieure s'y dérouleront pendant environ 2 mois, en fonction des conditions météo.

■ Nouveaux stationnements vélo

Deux nouveaux aménagements de stationnements vélos ont été réalisés : l'un à la Halle des Congrès, l'autre près du pont des Champions. À la Halle des congrès, il s'agit d'un parking couvert, avec borne de recharge et gonfleur. La capacité totale est de 15 vélos.

Cet aménagement vient compléter les autres stationnements vélos réalisés en juin dernier, à divers endroits de la commune, dans le cadre du projet de la commission "mobilités".



Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie commémorative du 11 novembre, conjointe avec la commune de Cornimont, aura lieu le samedi 11 novembre 2023 à partir de 10h30 dès la sortie de l'office religieux.

Les personnes qui le souhaitent sont invitées dès 9h30 pour la messe en souvenir de nos défunts.

Cette cérémonie se terminera par un vin d'honneur offert par la commune avec les associations patriotiques, écoles et élus représentants.

Conseil municipal des jeunes : les candidatures sont ouvertes !

Après un mandat de 2 ans, l'heure est venue de renouveler les représentants.

Les jeunes Bressauds et Bressaudes qui souhaitent siéger au sein du conseil municipal des jeunes ont jusqu'au 11 novembre pour présenter leur candidature à l'aide du bulletin d'inscriptions distribués dans les écoles.

L'élection sera organisée le samedi 25 novembre à 11h en mairie.

Pour faire partie du conseil des jeunes de La Bresse il faudra :

■ être en classe de CM1, CM2, 6^e et 5^e

■ s'inscrire par le biais du bulletin d'inscription distribué dans les écoles et collèges

Les représentants seront élus pour 2 ans, l'inscription pour figurer sur la liste électorale se fera de façon volontaire par le biais d'un coupon-réponse sur le bulletin d'inscription.

La Bressaude pour le téléthon du 9 décembre 2023.

Avec près de 1000 licenciés et 14 sections ; La Bressaude propose de relever un défi pour le téléthon, comme de nombreux clubs sportifs le font chaque année. Celui que nous vous proposons pour la première fois consiste à réaliser une chaîne humaine de 333 m sur la piste d'athlétisme du stade des Champions, soit 1 tour, ce qui devrait pouvoir être réalisé avec 300 à 400 participants. Mais il n'y a pas de limite : si nous parvenons à faire plus long, c'est encore mieux.

Pour chaque participant, La Bressaude versera 1€ au téléthon.

Plusieurs photos immortaliseront l'évènement et une buvette (payante) sera accessible à tous dans le local de la section Pétanque. Le bénéfice réalisé viendra s'ajouter au montant donné pour le téléthon.

Alors, quelle que soit la météo, venez nombreux relever le défi en passant un moment de convivialité, de solidarité, d'entraide et montrer que rien n'est impossible à La Bresse.

Rendez-vous à toutes et tous à 11h au stade.

Évènementiel

Maison de La Bresse

Une fin d'année bien riche en évènements à la Maison de La Bresse.



De nouvelles expos à partir du mois de novembre avec

Julie Peiffer, photographe

Du 11 Novembre au 7 janvier

Elle développe un travail artistique d'auteure, et s'intéresse aux évolutions de nos mondes.

Elle sera accompagnée de l'expo des Amis de Pforzheim intitulée « **Histoire Mémoire Reconnaissance** »

Du 4 novembre au 11 décembre

De la Déportation en 1944 à l'amitié franco-allemande
Devoir de mémoire

Puis Anne-Gaëlle Elie « Artiste peintre »

Du 12 Décembre au 7 janvier

Elle transforme la toile en un théâtre, espace-temps sur lequel s'invente une chorégraphie, s'improvise une mélodie, se joue une comédie...

En parallèle des expos :

- « 20h04 De l'idée sans détour » Mardi 7 Novembre
- Ateliers artistiques animés par Anne-Gaëlle Elie
- Concert classique « Voix sans frontières » le samedi 16 Décembre

Music Live Events

100 % Rock, 100 % féminin

Une soirée Rock 100% dédiée au Rock Féminin, avec des filles rien que des filles sur scène.

Une première partie avec un groupe local prêt à déverrouiller les chakras de chacune et chacun, suivie de deux formations rompues aux joutes Rock depuis bien longtemps, les Fallen Lillies, groupe de Compo au son très aiguisé et affuté et au Rock hyper dynamique, et les Ladies Ballbreaker Tribute d'AC-DC connues aux quatre coins de France et qui délivrent à chaque montée sur scène un Show Rock Féminin rendant hommage à un des plus gros groupes au monde, absolument sans égal !!!!

Complexe Piscine Loisirs

Horaires

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse

Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net

E-mail : accueil-piscine@cchautesvosges.fr

LEÇONS DE NATATION : (entrées piscine en sus) avec inscriptions directement auprès du Maître-Nageur

SAUNA-HAMMAM :

Réservation au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués.

Par téléphone : 03 29 26 21 20

par mail : accueil-piscine@cchautesvosges.fr

Le tableau indique les horaires d'ouverture des vestiaires.

Les bassins ferment 15' avant la fermeture,

le toboggan et le bain à bulles 30' avant

Prévoir une pièce de 1 € pour le casier vestiaire

Les shorts, caleçons, bermudas et assimilés ne sont pas autorisés

Vacances de la Toussaint - Du lundi 23 octobre au dimanche 5 novembre 2023

	Piscine	Espace Bien-être Sauna - Hammam (sur réservation)	Activités (sur réservation) sauf jour férié
Lundi	14 h à 18 h		Aquatraining de 18 h à 18 h 45
Mardi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h	16 h 30 à 18 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 17 h 45 à 19 h 45
Mercredi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h		location 1 h bike entre 15 h à 16 h Aqua gym de 19 h à 19 h 45
Mercredi 1^{er} novembre férié	14 h à 18 h		
Jeudi	10 h à 13 h / 14 h à 19 h		
Vendredi 27 octobre	16 h à 20 h 45	Soirée spéciale : Aqua Zen	
Vendredi	16 h à 20 h 45	16 h à 20 h 15 sur réservation	Séniors de 15 h à 16 h location 1 h bike entre 16 h 30 à 17 h 45 Club de triathlon de 18 h à 20 h
Samedi	10 h à 13 h / 14 h à 18 h	15 h à 17 h 30 sur réservation	Club de triathlon de 10 h 30 à 12 h natation adulte entraînement de 16 h à 17 h 30
Dimanche	10 h à 13 h		natation adulte entraînement de 10 h à 11 h 30

ALTYTUD
ARTISANS
COMMERÇANTS
INDUSTRIELS

LA BRESSE

Le plaisir de faire plaisir !

**DEPART
VERS LE
FUTUR**

Ils reviennent cette année, Ils frappent encore très fort !!!
Vos commerçants, artisans et industriels bressaudois vous donnent rendez-vous
du 20 Novembre au 1er Décembre
Pour leur traditionnel jeu de fin d'année
4000 euros de bons d'achat à gagner !!!
à bientôt

MLC-Cinéma Grand écran

Programme à partir du 8 novembre 2023

Semaine du 8 au 14 novembre



NINA ET LE SECRET DU HÉRISSEON

Sortie : 11 octobre 2023 (1h18). Animation réalisée par Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli
Nina aime écouter les histoires que lui raconte son père pour s'endormir, celles d'un hérisson qui découvre le monde. Un soir, son père, préoccupé par son travail, ne vient pas lui conter une nouvelle aventure... Heureusement, son meilleur ami Mehdi est là pour l'aider à trouver une solution : et si le trésor caché dans la vieille usine pouvait résoudre tous leurs problèmes ? Commence alors une grande aventure où il faut échapper à la vieille voisine et à son chat Touffu, déjouer les pièges du gardien et embobiner son gros chien... Sans compter le petit hérisson qui mène l'enquête à leurs côtés !



UNE ANNÉE DIFFICILE

Sortie : 18 octobre 2023 (1h58). Comédie réalisée par Eric Toledano et Olivier Nakache avec Pio Marmai, Jonathan Cohen, Mathieu Amalric
Albert et Bruno sont surendettés et en bout de course, c'est dans le chemin associatif qu'ils empruntent ensemble qu'ils croisent des jeunes militants écologistes. Plus attirés par la bière et les chips gratuites que par leurs arguments, ils vont peu à peu intégrer le mouvement sans conviction...



LA FIANCÉE DU POÈTE

Sortie : 11 octobre 2023 (1h43). Comédie dramatique réalisée par Yolande Moreau avec Yolande Moreau, Sergi López, Grégory Gadebois
Amoureuse de peinture et de poésie, Mireille s'accommode de son travail de serveuse à la cafétéria des Beaux-Arts de Charleville tout en vivant de petits larcins et de trafic de cartouches de cigarettes. N'ayant pas les moyens d'entretenir la grande maison familiale des bords de Meuse dont elle hérite, Mireille décide de prendre trois locataires. Trois hommes qui vont bouleverser sa routine et la préparer, sans le savoir, au retour du quatrième : son grand amour de jeunesse, le poète.

Semaine du 15 au 21 novembre



LINDA VEUT DU POULET !

Sortie : 18 octobre 2023 (1h16). Animation, Comédie, Famille réalisée par Chiara Malta et Sébastien Laudenbach
Non, ce n'est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette ! Cette punition est parfaitement injuste !... Et maintenant Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même un poulet aux poivrons, elle qui ne sait pas cuisiner. Mais comment trouver un poulet un jour de grève générale ?... De poulailler en camion de pastèques, de flicaille zélée en routier allergique, de mémé en inondation, Paulette et sa fille partiront en quête du poulet, entraînant toute la « bande à Linda » et finalement tout le quartier. Mais Linda ne sait pas que ce poulet, jadis si bien cuisiné par son père, est la clef de son souvenir perdu... Au fait, quelqu'un sait-tu un poulet ?...



KILLERS OF THE FLOWER MOON

Sortie : 18 octobre 2023 (3h27). Thriller, Drame, Historique réalisé par Martin Scorsese avec Leonardo DiCaprio, Robert De Niro, Lily Gladstone
Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs
Au début du XXe siècle, le pétrole a apporté la fortune au peuple Osage qui, du jour au lendemain, est devenu l'un des plus riches du monde. La richesse de ces Amérindiens attire aussitôt la convoitise de Blancs peu recommandables qui intriguent, soutirent et volent autant d'argent Osage que possible avant de recourir au meurtre...



3 JOURS MAX

Sortie : 25 octobre 2023 (1h30). Comédie, Action réalisée par Tarek Boudali avec Tarek Boudali, Philippe Lacheau, Julien Arruti
Rayane, policier maladroit, héroïque malgré lui dans 30 JOURS MAX, se trouve cette fois confronté à une situation des plus rocambolesques, sa grand-mère a été kidnappée par un cartel mexicain, et il a 3 jours max pour la libérer. Aux côtés de ses fidèles collègues, il va vivre des aventures extrêmes entre Paris, Abu Dabi et Cancún.



MARIE-LINE ET SON JUGE

Sortie : 11 octobre 2023 (1h43). Comédie dramatique, Drame, Comédie réalisée par Jean-Pierre Améris avec Louane Emera, Michel Blanc, Victor Belmondo
Marie-Line, 20 ans, est une serveuse énergique et bruyante. Sa rencontre avec un juge bougon et d'primé qui l'engage comme chauffeur, va bouleverser sa vie.

Semaine du 22 au 28 novembre



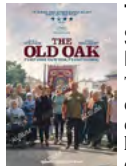
LES TROLLS 3

Sortie : 18 octobre 2023 (1h31). Animation, Aventure, Comédie, Famille, Action réalisée par Tim Heitz et Walt Dohrn
Après deux films à se tourner autour pour finalement tomber dans les bras l'un de l'autre, Poppy et Branch sont officiellement en couple (#brospppy)! Alors qu'ils n'ont plus de secrets l'un pour l'autre, Poppy fait une découverte incroyable relative au passé de Branch. À l'époque, avec ses quatre frères, Floyd, John Dory, Spruce et Clay, ils formaient le Boys Band le plus en vogue du moment, les BroZone. Alors qu'il n'était qu'un enfant, le groupe s'est séparé, tout comme la famille et depuis Branch n'a jamais revu ses frères. Mais quand Floyd, l'aîné de la fratrie est enlevé par les pires crapules des stars de la Pop, Velvet et Vener, qui en veulent à son talent musical, Branch et Poppy vont se lancer dans une aventure poignante et bouleversante afin de réunir les frères ennemis et sauver Floyd d'un sort encore plus funeste que celui de vivre dans les oubliettes de la Pop Culture.



SECOND TOUR

Sortie : 25 octobre 2023 (1h37). Comédie dramatique, Drame, Comédie réalisée par Albert Dupontel avec Cécile de France, Albert Dupontel, Nicolas Marié
Journaliste politique en disgrâce placée à la rubrique football, Mlle Pove est sollicitée pour suivre l'entre-deux tours de la campagne présidentielle. Le favori est Pierre-Henry Mercier, héritier d'une puissante famille française et novice en politique. Troublée par ce candidat qu'elle a connu moins lisse, Mlle Pove se lance dans une enquête aussi étonnante que jubilatoire.



THE OLD OAK

Sortie : 25 octobre 2023 (1h53). Drame réalisé par Ken Loach avec Dave Turner, Ebla Mari, Claire Rodgerson
TJ Ballantyne est le propriétaire du "Old Oak", un pub situé dans une petite bourgade du nord de l'Angleterre. Il y sert quotidiennement les mêmes habitués désœuvrés pour qui l'endroit est devenu le dernier lieu où se retrouver. L'arrivée de réfugiés syriens va créer des tensions dans le village. TJ va cependant se lier d'amitié avec Yara, une jeune migrante passionnée par la photographie. Ensemble, ils vont tenter de redonner vie à la communauté locale en développant une cantine pour les plus démunis, quelles que soient leurs origines.



LES GRANDES GUEULES

Sortie : 22 octobre 1965 (2h05). Comédie dramatique réalisée par Robert Enrico avec Lino Ventura, Bourvil, Marie Dubois
Hector Valentin revient dans ses Vosges natales hériter de la scierie familiale. Il embauche plusieurs repris de justice sans se soucier de Therraz, l'homme fort de la vallée.

Semaine du 29 novembre au 5 décembre

LES TROLLS 3 voir description ci contre



BERNADETTE

Sortie : 4 octobre 2023 (1h32). Comédie réalisée par Léa Domenach avec Catherine Deneuve, Denis Podalydès, Michel Vuillemoz
Quand elle arrive à l'Élysée, Bernadette Chirac s'attend à obtenir enfin la place qu'elle mérite, elle qui a toujours œuvré dans l'ombre de son mari pour qu'il devienne président. Mise de côté car jugée trop ringarde, Bernadette décide alors de prendre sa revanche en devenant une figure médiatique incontournable.



LE THÉORÈME DE MARGUERITE

Sortie : 1er novembre 2023 (1h52). Drame réalisé par Anna Novion avec Ella Rumpf, Jean-Pierre Darroussin, Clotilde Courau
L'avenir de Marguerite, brillante élève en Mathématiques à l'ENS, semble tout tracé. Seule fille de sa promo, elle termine une thèse qu'elle doit exposer devant un parterre de chercheurs. Le jour J, une erreur bouscule toutes ses certitudes et l'édifice s'effondre. Marguerite décide de tout quitter pour tout recommencer.



FLO

Sortie : 1er novembre 2023 (2h05). Biopic, Drame réalisé par Géraldine Danon avec Stéphane Caillaud, Alison Wheeler, Alexis Michalik
Connue comme "la petite fiancée de l'Atlantique", Florence Arthaud fut surtout une grande navigatrice. Son palmarès exceptionnel, et unique dans cet univers masculin, connu son apogée avec sa victoire de la Route du Rhum en 1990.

Au-delà de ces exploits, FLO raconte l'incroyable destin d'une femme farouchement libre qui - après un accident de la route ayant failli lui coûter la vie - décide de rejeter son milieu bourgeois et la vie qui lui avait été tracée, pour vivre pleinement ses rêves



COMPLÈTEMENT CRAMÉ

Sortie : 1er novembre 2023 (1h49). Comédie, Drame, Romance réalisée par Gilles Legardinier avec John Malkovich, Fanny Ardant, Philippe Bas
Depuis qu'il a perdu sa femme, Andrew Blake n'a plus le cœur à rien. Un ultime élan le pousse à quitter Londres pour retourner en France, dans la propriété où il l'avait rencontrée. Ce voyage vers le souvenir des jours heureux ne va pas du tout se passer comme prévu... Pour rester au domaine de Beauvillier, Blake se retrouve condamné à jouer les majordomes à l'essai. Entre Mme Beauvillier, la maîtresse des lieux au comportement aussi étrange que ses relations, Odile, la cuisinière au caractère bien trempé, Philippe, l'intendant un peu frappé qui vit en ermite au fond du parc, et Manon, la jeune femme de ménage dont le destin bascule, Blake découvre des gens aussi perdus que lui. Face à eux, dans cet endroit à part, cet homme qui n'attendait plus rien de la vie va être obligé de tout recommencer...

Toujours jeunes

Reprise des activités du club depuis le 11 septembre avec de la marche, de la gymnastique, des jeux de cartes, le billard et la piscine.

Les prochaines dates :

- Thé dansant le 9 novembre à partir de 14h
- Assemblée générale le 27 novembre à 14h
- Le repas pour tous les adhérents le 28 novembre à midi à l'Hôtel des Vallées.
- Les répétitions pour la fête de Noël sont sur les rails, car représentation le 13 décembre à 14h pour tous les bressauds adhérents ou non et le 14 pour les autres clubs adhérents ou non.

Venez rejoindre le club des Toujours Jeunes chacun y trouvera une activité qui lui convient
Les cotisations pour 2024 d'un montant de 10 euros sont à régler dès à présent

Les Amis de la Claireie

L'association "Les Amis de la Claireie" organise son marché de Noël annuel ; ce jour est un moment convivial de fête.

Le marché est ouvert à tout le monde de 14h à 17h à l'Ehpad le 25 novembre. L'argent récolté servira à financer les spectacles, les goûters lors des sorties et les animations diverses.

N'hésitez pas à venir découvrir les objets confectionnés au long de l'année par les résidents et les bénévoles ou à déguster une gaufre avec boissons froides ou chaudes ou encore de participer à la tombola !

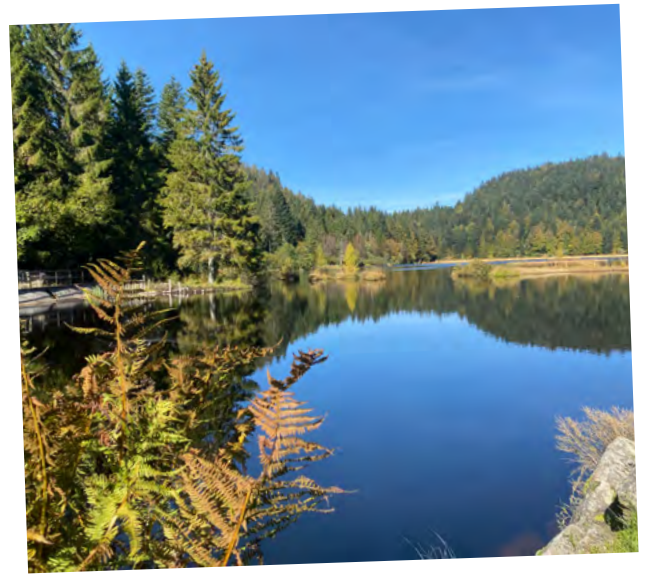


La citation du mois



« Le vent de novembre arrache la dernière feuille »

La photo du mois



Recette du mois

Cake aux clémentines



Préparation : 15 min
Cuisson : 45 min
Repos : 15 min

Pour 4 personnes

Ingrédients :

- 2 clémentines
- 2 œufs
- 100 g de sucre
- 80 g de beurre doux
- 75 g de farine
- 25 g de sucre glace
- 1 cuil à soupe de levure chimique

Préparation

Étape 1

Préchauffez le four à 190°C (th.6). Séparez les jaunes des blancs d'œufs. Dans un saladier, mélangez les jaunes d'œufs avec le sucre en poudre. Faites fondre le beurre avant de l'incorporer. Ajoutez le zeste râpé et le jus de la clémentine. Finissez par ajouter délicatement la farine et la levure. Mélangez bien pour obtenir une pâte lisse.

Étape 2

Montez les blancs en neige. Incorporez-les délicatement à la préparation. Versez la pâte dans un moule à cake beurré ou anti-adhésif. Enfournez pendant 40 min. Vérifiez la cuisson en pointant la lame d'un couteau dans le cake. Si celle-ci ressort propre, c'est que le gâteau est prêt.

Étape 3

Pendant ce temps, préparez le glaçage. Faites fondre dans une casserole 2 cuillères à soupe de jus de clémentine avec le sucre glace. Badigeonnez le dessus du gâteau avec ce glaçage. Laissez refroidir le cake pendant 15 min et démoulez.



Article du groupe majoritaire

Prospectives...

Avec l'arrivée effective de l'automne, les feuilles des arbres changent de couleur et tombent, ce qui est bien normal et habituel...

Ce qui l'est moins, ce sont les injonctions, demandes, études diverses et variées qui nous incombent et nous mobilisent beaucoup...

La commune est en phase de révision générale de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce document prospectif est indispensable pour pouvoir gérer, anticiper l'urbanisme de notre commune.

Il comporte plusieurs phases : nous sommes dans la rédaction du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Nous avons déjà réalisé une version en 2016, que nous sommes obligés de revoir complètement au vu de l'évolution des différentes réglementations imposées depuis la Région et l'Etat.

Il s'agit du projet politique de la commune sur l'urbanisme en inscrivant les grands principes d'aménagement que nous souhaitons pour les 10/15 ans à venir.

Après de nombreuses séances de travail entre élus et services communaux, avec le bureau d'études et les personnes publiques associées, un document sera mis au débat du conseil municipal, qui devra l'amender, l'améliorer et l'approuver.

Avec ce PADD, nous pourrions définir les différents zonages sur le territoire et acter les zones constructibles et les zones aménageables. Une importante phase de présentation et de concertation aura lieu avec la population pour expliquer et aménager ces zonages.

Il s'agit bien d'un projet et d'une définition communale mais en étant contraint de respecter les multiples réglementations qui ne cessent d'abonder sur ce sujet...

- Prise en compte des contraintes environnementales, des espaces naturels, des entreprises, des exploitations agricoles, des acteurs économiques et touristiques...

- Sans oublier la récente règle du « ZAN »... Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050, ce qui veut dire que l'on ne pourra plus artificialiser quelque terrain que ce soit sans compenser.

- Sans oublier le SRADDET, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable, qui impose de réduire de moitié le volume des zones construites entre 2011 et 2021...

Tout cela pour expliquer que la commune ne fera pas ce qu'elle voudra, même si nous mettons beaucoup d'énergie à défendre nos spécificités montagnardes et touristiques.

Notre objectif premier est de favoriser les constructions à destination de résidences principales et de freiner drastiquement les constructions à usage touristique en choisissant collectivement des secteurs où celles-ci pourraient rester possibles, sans oublier les aménagements communaux nécessaires au développement des services publics communaux. L'équation ne sera pas simple mais, ensemble, nous devons montrer notre capacité à définir et à cadrer l'urbanisme de demain.

Ajoutons à cela, la définition des zones propices aux énergies renouvelables que nous devons définir pour la fin 2023 qui vient de nous être imposé en septembre.

Beaucoup de lois et de textes sortent de nos instances législatives, avec de moins en moins de prise en compte de nos avis, de nos envies, en encore moins de nos spécificités territoriales.

Le changement climatique pousse le législateur à réagir, à sur-réagir pour définir de nouvelles et nombreuses réglementations. Nous ne nions en aucun cas ce dérèglement climatique qui nous touche et que nous subissons, mais nous demandons à ce que les solutions soient discutées et mises en œuvre à l'échelle de nos territoires.

L'association des Elus de la Montagne, dont nous faisons partie, à toujours, et parfois obtenu, le droit à l'expérimentation en Montagne. Il est grand temps de remettre ce droit à l'ordre du jour, de nous laisser à l'échelle de nos territoires, de nos vallées, le droit de proposer des solutions concertées et acceptables pour le plus grand nombre.

Au-delà des grandes déclarations et des grandes phrases, vos élus se mobilisent au quotidien pour le bien vivre ensemble, cela passe obligatoirement par la mise en place de règles adaptées et adaptables à nos territoires de Montagnes.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Article déposé le 10 octobre 2023

Lors du conseil municipal de septembre :

Nous avons dû nous prononcer sur une demande de subvention pour la mise en place d'un système de vidéoprotection de 22 caméras (7 aux abords d'installations publiques, 6 aux entrées d'agglomération, 5 au centre-ville, 3 aux accès des stations de ski et une au groupe scolaire du centre) pour un montant de 166 250€ HT, avec 50,4% de subventions. Cela fait suite à une étude menée par la gendarmerie à la demande de la municipalité, mais dont nous n'avons pas eu le bilan.

Dans la discussion, nous avons interrogé la municipalité sur le type de délinquance observée et la pertinence d'un tel investissement, notamment hors des installations publiques. La municipalité a fait part d'une augmentation sensible des faits de délinquance générale (tags, vols, ...). En est-on cependant arrivé au point de devoir doter les entrées d'agglomération et le centre-ville de caméras ? Seront-elles efficaces ? Nous avons eu l'opportunité d'interroger la municipalité sur le sujet sensible de la revente de maisons construites sur des terrains viabilisés et vendus par la commune. En effet, la plus-value qui est faite, alors que les propriétaires ont bénéficié de l'aide de la commune pour l'achat du terrain, doit nous obliger à repenser le contenu de la clause en cas de vente avant 20 ans. Instaurée en 2012, elle n'est plus assez dissuasive et nécessite d'être réactualisée aujourd'hui.

Sur ce même sujet, nous avons interrogé la municipalité, lors du conseil municipal de février 2023, afin de savoir si une démarche avait été lancée pour que La Bresse rejoigne la liste des villes classées en zone tendue (ce classement permet notamment aux communes touristiques d'appliquer une surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires). La réponse avait été négative, avec pour argumentation que les taux d'imposition ne pourraient peut-être pas être différenciés, ce qui impacterait aussi les résidences principales. On sait aujourd'hui que ce n'est pas le cas.

Depuis septembre 2023, trois communes des Hautes Vosges ont intégré cette liste, dont Gérardmer qui avait interpellé les pouvoirs publics, mais La Bresse n'en fait pas partie. Nous avons appris par la presse que Mr le député Naegelen avait depuis engagé des démarches pour que d'autres communes -dont La Bresse -intègrent cette liste. Réponse plutôt pessimiste de la municipalité lors d'une commission de travail PLU.

Révision du PLU :

À ce jour, la rédaction du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a nécessité deux réunions de travail. Sur la base de celui voté en 2016 (cf notre dernière tribune), il devra prendre en compte les termes de la loi Climat et Résilience de 2021 et la nécessité de justifier les enjeux et les projets qui y seront définis. Cette loi introduit les notions de « dents creuses », « zones à urbaniser », « Zéro Artificialisation Nette ».

Le PADD est le socle qui permettra de définir le nouveau plan de zonage et le règlement du **nouveau PLU de notre commune**.

Ne doit-il pas être l'ambition et le fondement d'un projet communal précurseur et visionnaire ?

Un projet **politique**, au sens noble du terme.

Un projet **urbain** pour les 10 - 20 années à venir.

Un projet **durable**, capable d'assurer le bien-être des habitants avec un cadre de vie de qualité et un niveau d'équipements et de services à la hauteur de leurs attentes.

Prévu pour cette fin d'année, nous suivrons activement son écriture et sa validation, prêts à faire remonter les doléances de la population.

Les élus de « La nouvelle dynamique pour La Bresse »



Le monument du Gisant



Notre commune compte de nombreux lieux de mémoire.

*Durement touchée lors de la seconde Guerre mondiale, la ville se doit d'entretenir ses monuments.
Avec un granit des Vosges, nul doute que ce nouveau gisant traversera le siècle. "*

*Yannick Daniélou
Conseiller délégué à la communication*

Le monument du Gisant

Le Gisant du Pré de l'Orme est un monument composé d'un massif en granit figurant un homme blessé, édifié à l'embranchement de la route du droit à La Bresse, où furent fusillés 13 patriotes dans la nuit du 20 septembre 1944 (maquisards et civils), faits prisonniers ou arrêtés par les Allemands après avoir été interrogés et torturés. Inauguré le 25 septembre 1949, le gisant est l'œuvre du sculpteur Joseph Rivière, qui a obtenu le Grand Prix de la Biennale de Sculpture de Belgique en 1950.



La sculpture est une forme d'art visuel permettant la représentation en 3D. Il est possible de sculpter : la pierre, le bois, le fer, le sable, la glace...

Dégradée par les intempéries, cette œuvre a nécessité d'être réhabilitée.

Les auteurs :

- Aude Vaxelaire, artisan d'art bressaude depuis 25 ans. Elle travaille le métal, et également le bois, la pierre, la glace...
- Henri Patrick Stein, sculpteur de Mouilly-en-Meuse, qui a sculpté le coq de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Il travaille le bois, le granit, le marbre, la glace, la neige...

Les différences entre l'ancien ... et le nouveau gisant



- Matériau : Pierre calcaire de Meuse
- Roche sédimentaire marine :
- Elle s'est formée par l'accumulation de débris. Les couches superposées de sédiments sont devenues pierre par pression et empilements.
- Pierre friable, sensible aux fumées, sel de la route et sculptée ici perpendiculairement aux couches.
- Durée : 155 000 000 d'années
- Masse : 3 fois plus léger
- Regard vers le sol : blessé mourant



- Matériau : Granite rouge corail de Senones
- Roche cristalline magmatique plutonique
- Elle est constituée d'un ensemble de minéraux bien cristallisés et différenciés, car le magma a refroidi lentement en profondeur.
- Résistant mais cassant
- Durée : 314 000 000 d'années
- Masse : environ 1 tonne 200 kg
- Regard levé : espoir de s'en sortir
coude gauche à la place de la main : il est plus redressé



▲ Un bloc de 3 tonnes 200 kg de granit rouge de Senones : 1 m 80 sur 80 cm.



▲ La couleur rouge apparaît lors des découpes plus fines, et la silhouette prend forme.

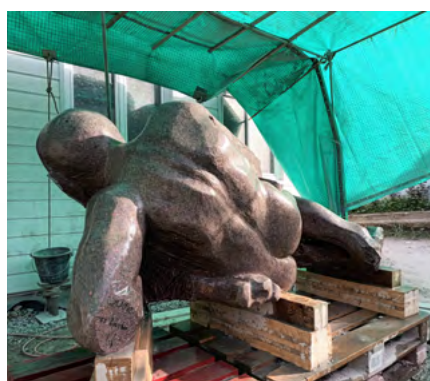


▲ Une tête sculptée dans du polystyrène a servi de modèle. Le matériau répercute les ondes, les parties fines sont cassantes.

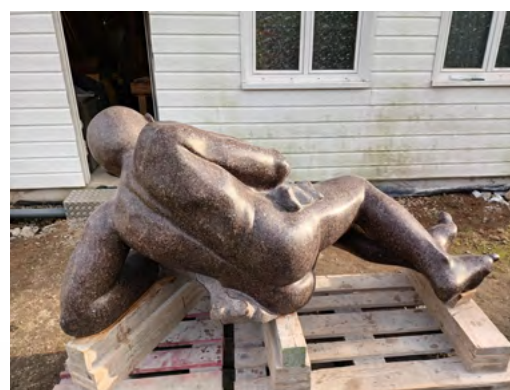


▲ Début mars, la silhouette a été découpée avec des disquesuses. La pierre paraît alors blanche.

Les différentes étapes de la réalisation



▲ Le cou, les pieds et les mains doivent être affinés, et il faut tout poncer.



▲ Le nouveau gisant est prêt à être installé au Pré de l'Orme !



▲ Les sculpteurs ont dessiné au crayon les lignes importantes pour avoir des repères de proportions.



Après environ six mois de travail, ce « nouveau gisant » a été inauguré le dimanche 8 octobre en présence des élus, des élèves de l'école du centre, et des familles des fusillés.

Extraits du discours d'Aude Vaxelaire lors de l'inauguration :

« C'est avec grand plaisir que nous avons été choisis pour réaliser cette sculpture inspirée de l'œuvre originale de Joseph Rivière placée en ce lieu depuis 1949. Vive émotion que d'avoir pu partager cette aventure artistique, créative et mémorielle (...) et ainsi pérenniser un moment d'histoire aux générations futures. Coïncidence de l'histoire, mon grand-père menuisier Joseph Vaxelaire avait fait les cercueils de ces victimes fusillés ici même. »



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Cette nouvelle sculpture a été financée par LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale).

Extraits du discours de Madame le Maire lors de l'inauguration :

« La nouvelle sculpture que nous inaugurons aujourd'hui s'inspire de l'œuvre de Joseph Rivière, sans en être une copie. Je laisserai nos artistes sculpteurs, Aude Vaxelaire et Henri Patrick Stein, évoquer le parti artistique retenu. Mais pour moi, pour nous, cette sculpture est bien plus qu'une œuvre d'art, c'est un symbole de notre gratitude envers ceux qui ont tout donné pour que nous puissions vivre dans un pays libre et démocratique. Elle représente la persévérance, la solidarité et la force de notre nation. La pierre utilisée, le granit, symbolise la solidité et la durabilité de ces valeurs.

En conclusion, je tiens à remercier chaleureusement nos deux artistes qui ont réalisé cette magnifique sculpture, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Puisse nous continuer à honorer la mémoire de ces patriotes en travaillant ensemble pour un avenir meilleur, où la liberté, la justice et la solidarité demeurent nos valeurs fondamentales.

Merci à tous d'être présents en cette journée. Vive la liberté, vive notre nation, et vive la mémoire de nos héros du pré de l'Orme. »

Madame le Maire remercie également les élus qui ont mené à bien ce projet : Raymond Marchal, Yannick Daniélou et François Verrier.



L'ancienne sculpture sera conservée temporairement dans une des entrées de l'Église de La Bresse, témoignant du patrimoine communal.

Merci à Aude Vaxelaire, Marcel Nobert et à l'école publique du centre pour leur aide dans la réalisation de ce dossier.

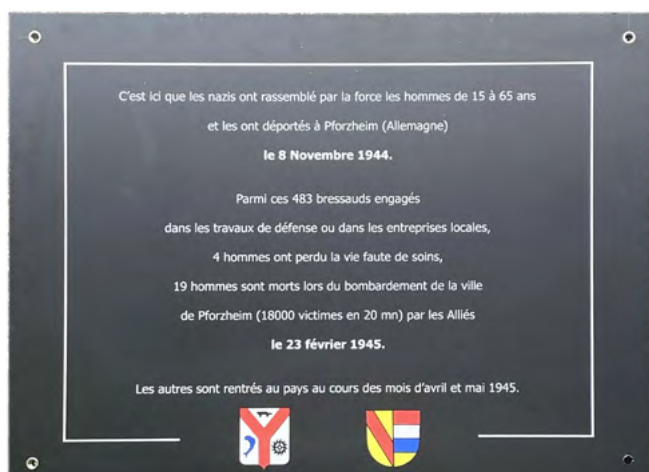
Vie communale

Les Amis de la Clairie

En ce début d'automne, une sortie était organisée pour les résidents de l'Ehpad à la Cave au Géromé en compagnie des animatrices et des bénévoles. Le périple, le temps d'un après-midi, a commencé par une balade en bus pour arriver au Tholy puis la visite de cette cave.

L'équipe de ce lieu nous a accueilli chaleureusement pour d'abord visionner un film sur la confection des fromages puis pour les déguster accompagnés de boissons diverses.

C'est une sortie originale, financée par l'association 'Les Amis de la Clairie', qui a été très appréciée des aînés !



Amis de Pforzheim

Le 4 novembre, devant la plaque de la Déportation du 8 novembre 1944, a eu lieu le premier échange Intergénérationnel Franco-Allemand.

En effet, après avoir conçu et réalisé une exposition sur la Déportation des travailleurs forcés des Hautes-Vosges à Pforzheim en 1944-1945 et édité le livre Reconnaissance, « Les Amis de Pforzheim » veulent favoriser le développement des échanges inter-générationnels franco-allemands pour :

- entretenir l'Amitié franco-allemande avec les jeunes,
- leur transmettre notre histoire pour ne pas oublier,
- qu'ils réalisent, comme le disait Jean Mougel en 1989, que le « totalitarisme, d'où qu'il vienne, nous guette toujours... », sujet qui en 2023 persiste encore malheureusement.

Périscolaire

Lors des mercredis du 6 septembre au 27 septembre 2023, les enfants du périscolaire de La Bresse ont effectués plusieurs activités et sorties :

- Sortie au Haut du Tôt, au sentier de la photo.
- Suite du projet rénovation déco-grille de l'école, avec différentes techniques de peinture. Cette activité permet de décorer la cour.
- Activités sportives qui ont eu lieu dans la cour et qui ont pour but de développer le sens de l'esprit d'équipe et la vie en collectivité.



■ Fabrication de bateaux à l'aide de bouchons de liège récupérés. Cette activité sensibilise sur le recyclage ou la récupération de matériel afin de leur offrir une nouvelle vie. Elle développe également l'imagination, la créativité ainsi que la motricité fine... Les enfants ont pu également décorer deux cabanes à oiseaux.

■ Balade autour du lac de Lispach. Ramassage de feuilles d'arbres, de fougères, de pommes de pin... afin de pouvoir commencer à réaliser des activités sur le thème automnal et d'autres activités en lien avec l'environnement qui est l'un des thèmes du projet à l'année.

■ Création de boules de graisse composées de végétaline et de graines pour les oiseaux.

■ Une activité pour créer une fresque qui indiquera les anniversaires des enfants sous forme de fleurs grimpanes.

Lors des temps calmes après le repas, nous proposons des temps de méditation, yoga, relaxation.



Vie communale



École du centre

Les trésors botaniques du Hohneck

Vendredi 22 septembre les élèves de CE1/CE2 de l'école du Centre sont allés à la médiathèque de Munster.

Là, ils ont visité l'exposition « Les trésors botaniques du Hohneck » et surtout profité des animations et ateliers proposés par le CPIE.

La fleur, sa reproduction, son utilité n'ont plus de secrets pour les élèves.

La Tourterelle

La classe des Moyens de la maternelle la tourterelle en sortie
Les enfants sont allés au Haut du Tôt en car, admirer les photos de paysages et d'animaux exposés sur le sentier de la photo.



Les P'tits Amis de Oui-Oui

Main dans la main avec les parents pour accompagner les enfants

Chez les P'tits amis de Oui-Oui, le travail en partenariat avec les parents est quotidien et essentiel. À ce titre, ceux-ci sont régulièrement sollicités par la structure afin de connaître leurs besoins pour y répondre au mieux. Une petite bibliothèque sur la thématique de la petite enfance a également été mise en place dans la structure pour permettre aux parents de se renseigner et d'ouvrir le dialogue avec les professionnels sur ces questions spécifiques.

Nous retrouvons aussi les parents lors de différentes manifestations ou événements sportifs et culturels, comme les Foulées bressaudes, la Trace vosgienne et dimanche en jeu à La Bresse ou lors de la journée de la parentalité à Cornimont. Plus récemment, le 20 septembre dernier, de nombreux parents ont répondu présents à la Conférence de Carole Zadian portant sur la réparation des blessures émotionnelles.

Ces échanges et temps forts sont indispensables au bon fonctionnement de la structure et permettent de réfléchir et d'avancer ensemble, en co-éducation, pour le bien-être des petits.



Vie communale

Groupe scolaire Saint-Laurent

1^{re} journée de l'olympisme au Groupe Scolaire St Laurent mardi 19 septembre pour tous : Les collégiens ont profité du stade et du gymnase le matin et sont allés au parcours de santé pour leurs ultimes épreuves l'après-midi. Au programme : badminton, athlétisme (sauts en longueur, course et lancer de vortex), VTT, basket.

Un quiz sur l'olympisme, du land art et un parcours à l'aveugle (en référence au para olympisme) ont animé l'après-midi.

Les écoliers quant à eux ont profité du complexe de la piscine, et des cours de l'école pour coopérer à travers les épreuves olympiques : olympiades aquatiques à travers des relais, des sauts, des jeux de tir... ont rythmé l'après-midi des CE1/CE2, tandis que les CP et maternelles s'adonnaient au lancer de poids, saut en longueur et course. Enfin pour les CM, match de basket, endurance, questionnaire sur l'olympisme étaient au programme! Évidemment, la journée s'est clôturée par la remise des médailles.

Les élèves se sont tous dépassés "sportivement" ce mardi en attendant avec impatience la 2^e journée programmée dans quelques mois. Bravo à tous.



La classe de CM1/CM2 de l'école Saint Laurent a été invitée par Aude Vaxelaire à venir découvrir la sculpture qu'elle a faite avec Henri Patrick Stein pour la commune de la Bresse. Il s'agit d'une sculpture en granit rouge intitulée « Le gisant du pré de l'Orme ». Madame Vaxelaire a expliqué aux enfants ses techniques de travail, puis les enfants ont à leur tour travaillé, puisqu'ils ont participé pour poncer la sculpture. Une très belle découverte pour la classe !

Marche rose de l'APEL du groupe scolaire Saint-Laurent

« Marcher c'est se mobiliser pour le dépistage du cancer du sein ». Dans cette démarche, le dimanche 1^{er} octobre, les membres des l'Association de Parents d'Élèves du groupe scolaire Saint-Laurent ont organisé une marche rose au départ du col de grosse Pierre. Finalement ce sont un peu plus de 400 marcheurs qui ont répondu à l'appel et ont profité de beaux points de vue sous le soleil et sur un parcours de 6, 11 ou 15 km. Merci à eux d'avoir partagé ce moment à la fois sportif, convivial et solidaire. Les fonds récoltés grâce aux inscriptions seront reversés à la ligue contre le cancer.



Sport La Bressaude



Le mot du président

Pour certaines sections, c'est la fin de la saison des compétitions (moto, triathlon notamment) et pour d'autres les compétitions ont repris (basket, tennis de table, escalade, etc...). Les Assemblées Générales des sections sont planifiées et si certaines se sont déjà tenues, toutes auront livré l'exposé de leurs activités, l'évolution de leur effectif, les résultats remarquables, leurs bilans comptables et leurs prévisionnels avant la date de l'Assemblée Générale annuelle de l'Association Omnisports qui est fixée au vendredi 24 novembre à la salle des fêtes à 20h.

Les dernières informations importantes portent sur la validation de l'avant-projet de la piste de rollerski pour compléter le stade de biathlon de La Ténine, la modernisation du site de ski de fond de Lispach pour une sécurité de circulation et un accueil améliorés, ainsi qu'une liaison sécurisée entre les 2 sites, offrant un ensemble cohérent unique sur le massif utilisable l'hiver et l'été. Une présentation en a été faite le 9 septembre aux principaux membres du Comité de Ski du Massif des Vosges et de la Fédération Française de Ski en présence de Paula Botet et Véronique Claudel.

Le nouveau minibus a été livré et revêtu des logos des sponsors, dont le nouveau logo de la Région Grand-Est qui en a subventionné une partie. L'ancien devrait poursuivre sa vie sous les couleurs du FCHM auquel il a été décidé de le céder pour un euro symbolique.

Au mois de septembre, les sections ont pris part à au moins 23 compétitions et accédé à 37 podiums et victoires.

Cet article est aussi l'occasion pour La Bressaude de rendre hommage à Jean-Marie Remy et de rappeler qu'il fut dans sa jeunesse membre de la section basket avec laquelle il disputa de nombreux matchs.

Moto club

Julien Saporiti a remporté son premier titre au classement général du Championnat de France de montée impossible. Sa régularité tout au long de la saison et sa persévérance sont récompensées. Le vice-champion de France 2023, est également Bressaud, Julien Perrin.



État-civil Septembre 2023 Naissances

Osaïd, né le 23 septembre, fils de Mohamed Boughanim et de Fatima Oubari.

Mariages

Le 9 septembre, **Jérémy Thimont** et **Morgane L'Écrivain**, domiciliés à Villerupt en résidence à la Bresse.

Décès

Noël Mougel, âgé de 88 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 2 septembre à La Bresse, époux de Sylvianne Bazard.

Jean-Marie Remy, âgé de 92 ans, domicilié 3 chemin des Combes, décédé le 16 septembre à St-Dié, veuf de Yvette Fleurance.

Rose Germain, âgée de 88 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 18 septembre à La Bresse, veuve de Jean-Marie Poirot.

Claude François, âgé de 68 ans, domicilié 19 rue du Planot Paris, décédé le 23 septembre à Vandœuvre-lès-Nancy.

Anne Antoine, âgée de 85 ans, domiciliée 27 rue de la Clairie, décédée le 24 septembre, veuve de Yvan Vaxelaire.

Michel Aubert, âgé de 80 ans, domicilié 24 chemin du Breuil, décédé à La Bresse le 27 septembre, époux de Marie-Reine Morel.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement
e-mail : info@labresse.fr - www.labresse.fr

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89 - 7 route de Niachamp

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du

patrimoine : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers à

Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité :

03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h 30-12h et 13h 30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h 30-12h et 13h 30-17h

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26



Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Appel d'urgence européen

unique : 112

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) :

0820 33 20 20



Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Aubert

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Mercredi et jeudi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

Fermé le jeudi

Dr Travkine

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi, mardi et vendredi

Les samedis matins uniquement les urgences

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h 30-18h 30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de Services au Public (MASAP)

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Pour prendre RDV, joindre les Antennes France

Service de :

Le Thillot - Tél. : 03 29 24 87 63

Saulxures-sur-Moselle - Tél. : 03 29 24 96 46

Conciliateur de justice

Centre Culture et Social, 12 rue Mougel Bey

Bureau des permanences - 1^{er} étage

Sur rendez-vous

Par téléphone au 06 12 16 38 01 (boîte vocale)

Par courriel :

dominique.rossignol@conciliateurdejustice.fr

ADMR Permanence téléphonique :

03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96

06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h 30 à 9h 30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro

Audiotel 3237

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel - 03 29 25 41 13

Du lundi au vendredi : 8h 30-12h 30

et 14h-19h 30

Le samedi 8h 30-12h 30 et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

La Poste



Horaires : Fermeture les lundis

Du mardi au vendredi de 9h-12h

et 14h-17h 30

Samedi : 9h-12h

Horaires d'été des déchèteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 24 02 88

Les trois déchèteries de la communauté de communes
sont accessibles à tous les habitants du territoire,
quelle que soit leur commune de résidence.

Déchèterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Blanfin à Saulxures-sur-Moselle		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat
Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire

Reçoit sur rendez-vous

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM

Reçoit sur rendez-vous

Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines

Reçoit sur rendez-vous

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement

Jeudi de 10h à 11h

Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles

Reçoit sur rendez-vous

Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme

Samedi de 9h à 12h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages

Mardi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme

Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales

Mardi de 10h 30 à 12h

AGENDA



7 novembre

20h04, de l'idée sans détour

Maison de La Bresse > 20h04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95

maisondelabresse@labresse.fr

du 4 novembre

au 7 janvier

Exposition Julie Peiffer

Les Amis de Pforzheim

& Anne-Gaëlle Elie

Maison de La Bresse >

du mardi au dimanche

de 14h à 18h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

Maison de La Bresse - Tél. : 03 29 62 65 95

maisondelabresse@labresse.fr

29 novembre

Don du sang

Salle des Fêtes > de 16h à 19h30

Infos : Établissement Français du Sang

03 83 44 62 62



Mardi 7 Novembre
20h04
à la Maison de La Bresse

18 novembre

Spectacle Mademoiselle Serge

Gai rire 2.0

Salle des Fêtes > 20h30

Infos : La Pierre Brute SAS - Jean-Paul Bazin

Président - 11-13 avenue de la division

Leclerc - 94230 Cachan

19 novembre

Dimanche en jeu

Halle des Congrès > de 10h30 à 17h30

Infos : M.L.C. Julie Clavreul - 03 29 25 60 09

ludothequemclabresse@gmail.com

8 novembre

Repas des Anciens

Halle des Congrès > 12h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

11 novembre

Cérémonie patriotique

Commémoration de

l'Armistice de 1918

Église et monument aux morts >

à partir de 9h30

Infos : Mairie - Service animations

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr



LES POMPIERS DE LA BRESSE
VOUS INVITENT À LEUR FÊTE
DE SAINTÉ-BARBE!

Venez à notre rencontre le
SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023
dès 15h30

P 15H30
R Défilé des troupes - Quai des Iranées
O 16H00
G Goûter des Sapeurs-Pompiers
S Sam le Pompiér
A Ateliers pour les enfants (coloriage, construction...)
M Animation de jonglerie
E Exposition des dessins des enfants sur le thème des dangers de la maison
17H30
E Prise d'armes et remises des galons et médailles



2 décembre

Concert Rock 100 % féminin

Salle des Fêtes > 20h

Infos : Chantal Poirot - 06 32 50 96 76



MARCHÉ
DE
Noël

9 et 10 - 16 et 17 décembre 2023
et du 23 décembre
au 7 janvier 2024

LA BRESSE
Place du Champel



25 novembre

Sainte-Barbe

Halle des Congrès >

15h30 - Défilé des troupes - Quai des Iranées

16h - Goûter des Sapeurs-Pompiers

Ateliers et animations pour les enfants

17h30 - Prise d'armes et remises des galons

et médailles

Infos : Martin Jean-Claude - 06 73 00 94 80

martinjc3@wanadoo.fr